

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juin 2017

Présents : Serge BEL ; Joëlle DARTIGUEPEYROU PACCALET ; Frédéric RODRIGUES ; Alexandre RAYMOND ; Claude GERARD ; Patrick VIROT ; Olivier VUARNET ; Nathalie VUARNET ; Virginie ROSSAT ; Céline MARGUET ; David TRUCHET.

Absents excusés : Valérie CORDELOIS ; Clotilde MARGOTTIN ; Chantal DETOURNAY ; Jacques GROSJEAN ; Alexandra TISSOT GREVAZ ; Thierry NOIR ; Rosalind CUTLER.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 18

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de procurations : 1

Date de convocation : 24/5/2017

1/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Claude GERARD est élu secrétaire de séance

2/ Approbation du Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3/ Budget principal de la commune / Approbation du tableau de subventions

Il est rappelé au conseil municipal que ce dernier, lors du vote du budget primitif 2017, a

Inscrit un crédit global de subvention.

Sur la base de cette inscription, il est proposé d'attribuer aux associations et organismes suivants :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
CYNEMA jeunes	50 000 €
Les Amis du hameau d'Essert	1 000 €
Lutte contre la grêle Chablais	70 €
Messery Rencontre	650 €
Mutame (39 € X nb d'agents, soit 16)	624 €
Panier Relai Banque Alimentaire	300 €
Red Corsair	500 €
Refuge d'Athaz	2 203 €
Tennis Club de Messery	3 000 €

Il est par ailleurs proposé au conseil municipal d'accorder une subvention complémentaire de 4 000 € au CCAS de Messery. Ces 4 000 € se rajoutent aux 12 000 € votés lors du BP 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le tableau d'attribution de subventions tels que présenté ci-dessus.

4/ Budget des affaires scolaires / Approbation du tableau de subventions

Il est rappelé au conseil municipal que ce dernier, lors du vote du budget primitif 2017 « affaires scolaires », a inscrit un crédit global de subvention de 78 480 €.

Sur la base de cette inscription, il est proposé d'attribuer aux associations et organismes suivants :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
Farandole	1 000 €
Coopérative scolaire	12 980 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le tableau d'attribution de subventions tel que présenté ci-dessus.

5/ Questions diverses

➤ Temps scolaire

Alexandre RAYMOND rend compte du projet de décret qui pourrait permettre aux communes de revenir à la semaine de 4 jours pour les élèves de primaire et maternelle. La décision appartient semble-t-il au directeur départemental d'académie, sur proposition conjointe du conseil municipal et du conseil d'école. Le conseil d'école aura lieu le 16 juin 2017, c'est-à-dire avant le conseil municipal prévu le 29 juin. Alexandre RAYMOND demande aux membres présents de se positionner afin qu'il puisse donner la position des élus aux parents d'élèves et aux enseignants le 16 juin. A une exception près (NathalieVUARNET s'abstient), les conseillers présents sont tous favorable à la semaine de 4 jours pour les élèves des classes primaires et maternelles de la commune.

➤ Jardins partagés

Nathalie VUARNET rappelle que ce projet a été initié par la commission « Environnement » du conseil municipal des jeunes. Elle a rencontré l'association « ART TERRE » qui a accompagné de nombreuses municipalités dans ce type de projet. M. le MAIRE a proposé un terrain très des Semiss. Une réunion publique est programmée prochainement.

➤ Révision du PLU

Le projet a été arrêté par THONON AGGLOMERATION et l'enquête devrait avoir lieu à l'automne pour une approbation en novembre.

➤ Activités du CCAS

Patrick VIROT rend compte brièvement des projets du CCAS : la fête de la musique d'abord, le voyage des anciens ensuite (visite de la distillerie des Voirons + musée de la noix).

➤ Dissolution du SIVOM Nernier Messery

Alexandre RAYMOND informe ses collègues qu'un courrier a été adressé aux parents d'élèves les informant du changement à venir.

➤ Travaux route de Marcille

Claude GERARD revient sur les travaux réalisés conjointement entre les communes de Nernier et Messery pour rendre la route plus carrossable. Ces travaux seront réalisés fin juin/début juillet pour un coût de 5352 € financé à hauteur de 60 % par Messery et 40 % par Nernier.

Le secrétaire de séance

Claude GERARD

Le Maire

Serge BEL